

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/I-03

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE

COMPTE ADMINISTRATIF DE 2005

Le compte administratif de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne pour 2005, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance, fait apparaître un excédent de **234 047,46 €**

Cet excédent global de clôture se décompose ainsi qu'il suit :

- SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	2 015 195,69 €
Dépenses	1 963 015,44 €
Résultat brut de l'exercice en cours	52 180,25 €
Excédent 2003 incorporé sur l'exercice	27 410,04 €
Résultat	79 590,29 €

Ce résultat sera repris dans le budget primitif 2007 comme suit :

- 50 000,00 € au compte 10682 : excédent affecté à l'investissement,
- 29 590,29 € au compte 10686 : réserve de compensation.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	500 604,70 €
Excédent de l'exercice 2004	192 892,19 €
Dépenses	539 039,72 €
Résultat	154 457,17 €

Cet excédent 2005, repris dans le projet de Décision Modificative n° 1 de 2006 pour un montant de 154 457,17 € se décompose comme suit :

Provisions pour charges	38 892,35 €
Mesures d'investissement	115 564,82 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2005 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la Commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2005 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, lequel fait apparaître un excédent global de 234 047,46 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,